

PDSC Newsletter

2 Mars 2021

N°8.



Cliquez sur le  pour accéder aux articles de presse

Les articles 2,3,6, 7 et 11 sont développés.

Géopolitique

- 1. L'Iran et l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont annoncé mercredi un accord « temporaire » visant à laisser le temps aux pourparlers sur le nucléaire iranien de se faire.
- 2. Le Soudan proteste contre une violation de sa souveraineté territoriale par l'Éthiopie. L'enjeu principal concerne la frontière entre les deux pays, encore sujette à tensions.
- 3. La France mobilise son porte-avions dans la lutte contre le terrorisme, et plus particulièrement face à « la résurgence de Daesh ».

Sécurité Intérieure des Etats

- 4. Sourde aux avertissements des militaires et des forces de l'ordre, la population birmane continue de défier le pouvoir politique en organisant des manifestations dans tout le pays. Les généraux restent indifférents aux appels au calme de la communauté internationale.
- 5. La guerre au Yémen se prolonge, l'offensive des rebelles houthis se concentre autour de Marib.
- 6. L'ambassade américaine en Irak à Bagdad est visée par des tirs de roquettes.

Vie Politique

- 7. Au Bénin, les élections semblent prendre un tour peu démocratique : huit des onze candidats ont ainsi été refusés. Parmi les 3 candidats restants, on trouve deux inconnus de la vie politique et le président sortant.
- 8. En Somalie, le président choisit d'annuler les élections sans fixer de nouvelle date. La tension monte face à l'opposition qui accuse le président d'avoir commandité des assassinats, dans un contexte sécuritaire fragile.

Economie de défense

- 9. L'armée de l'air indonésienne souhaite se doter d'avions de combats français et américains.
- 10. Un plan d'action européen prévoit un fond d'un milliard d'euros pour accroître les synergies entre le civil, l'espace et la défense.
- 11. Les salons de l'armement IDEX et NAVDEX se sont bien déroulés aux Emirats arabes unis.

Lettre d'information sur l'actualité défense,
sécurité & citoyenneté

Le Soudan proteste face à la violation de son territoire par l'armée éthiopienne

Le 14 février 2021, le ministère des Affaires étrangères a affirmé dans un communiqué que les nombreuses atteintes à la souveraineté territoriale du Soudan par les troupes éthiopiennes auraient désormais des conséquences. Cela est aussi considéré comme une « violation des valeurs de bon voisinage » qui empêcherai la stabilité et la sécurité de la région.

Le conflit se joue autour de la question des frontières qui ne semblent pas être délimitées de la même manière par les deux pays. Une re-délimitation des frontières est demandée par le gouvernement soudanais afin d'éviter de nouvelles tensions.

Les débuts du conflit :

- Depuis 1995 : accaparement des terres frontalières dans la région soudanaise de Fashaga par des agriculteurs éthiopiens avec l'aide de l'armée.
- Depuis Septembre 2020 : multiplication des altercations entre le Soudan et l'Ethiopie.

Alors que le Soudan accepte de rediscuter la position des bornes frontières, le gouvernement éthiopien réclame un retrait des troupes soudanaises des zones dites contestées ainsi que des compensations pour les agriculteurs pour reprendre les pourparlers.

Le Charles-de-Gaulle intègre l'opération Chammal face à Daesh qui se renforce

Le dimanche 21 février, le porte-avions Charles-de Gaulle a quitté son port d'attache de Toulon et a commencé la mission *Clémenceau 21* dont les objectifs sont les suivants : projection de puissance, maîtrise des espaces aéro-maritimes, renseignement, sécurisation et défense de la liberté d'action dans les espaces stratégiques.

Le bâtiment français sera escorté de 20 Rafale marine, 2 avions E-2C –Hawkeye, 1 hélicoptère Caïman marine, 2 hélicoptères Dauphin, de la frégate de défense aérienne (FDA) *Chevalier Paul*, de la frégate multi-missions (FREMM) *Provence*, d'un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) et du bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) *Var*.

Ce groupe aéronaval a pris le nom de *Task Force 473* et sera ponctuellement appuyé par des frégates alliées (le destroyer américain *USS Porter*, la frégate belge *Léopold 1^{er}*, la frégate grecque *Kanaris* et la frégate italienne *Margotini*). La TF 473 devrait rester déployée jusqu'à l'été dans la mer méditerranée, l'océan Indien et le golfe arabo-persique. Elle participera à la défense de ces espaces stratégiques tout en luttant contre Daesh dans le cadre des opérations *Chammal* et *Inherent Resolve*.

En effet, depuis quelques années, le groupe Etat Islamique s'est réorganisé et continue son activité dans la région. La ministre des Armées parle ainsi aujourd'hui de « résurgence de Daesh ». Pour compléter, nous vous proposons l'article publié dans nos colonnes, « Pourquoi Daesh n'est pas vaincu », accessible par ce lien : <https://www.p1dsc.com/pourquoi-daesh-n-est-pas-vaincu>

Caractéristiques du Charles de Gaulle



Type : Porte-avions
Mise en service : 18 mai 2001
Longueur : 261,50 mètres (hors-tout)
Largeur à la flottaison : 31,50 m
Puissance de propulsion : 76 000 CV

Propulsion : nucléaire

Vitesse maxi : 27 nœuds (50km/h)

Autonomie en vivres : 45 j

Équipage : 2 000 personnes dont 700 affectées au groupe aérien
Armement : lance-missiles SYLVER, 2 × Sadral 8 × Mistral 8 × canons Giat 20F2 et 4 mitrailleuses de 12,7 mm
Aéronefs : Jusqu'à 40 selon les missions (Rafale Marine F3, Super-Étendard Modernisé, E-2C Hawkeye...)

Elections au Bénin: 8 opposants béninois écartés des prochaines élections

Lundi 22 février, les dossiers de huit opposants au pouvoir ont été définitivement écartés par la Cour constitutionnelle. Le 11 avril, les électeurs auront le choix entre trois candidats dont le président sortant et deux inconnus de la vie politique béninoise.

Ce pays était considéré jusqu'à peu comme un modèle de démocratie. En effet, le pays est actuellement dans le viseur de la Cour africaine des droits de l'homme (CADHP). Le président actuel, Patrice Talon est ainsi accusé d'engager le pays dans un virage autoritaire en muselant l'opposition.

Dans un arrêt rendu le vendredi 4 décembre 2020, la CADHP dénonce neuf violations des droits humains au Bénin. Parmi ceux-ci, "le Bénin a violé le droit à la vie, le droit de ne pas être soumis à la torture et le droit au respect de la dignité inhérente à la personne humaine." Les combats se cristallisent entre Patrice Talon et celui de l'ancien président Boni Yayi. L'année 2020 a été le théâtre de plusieurs heurts entre les partisans des deux hommes.

Aussi, depuis 2017 et le début du mandat de Patrice Talon, le pays surnommé jadis "le quartier latin d'Afrique de l'Ouest" ne figure plus sur la liste des pays sûrs établit par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.

Dates-repères de la vie politique béninoise :

- Le Bénin fut un pionnier dans le processus de transition démocratique en Afrique.
- Entre 1960 et 1972, il alterne entre des périodes de gouvernements par des autorités civiles et un cycle de cinq coups d'Etats.
- En 1990, le régime autocratique de Kérékou prend fin. Une conférence nationale permet au pays de se doter d'une nouvelle constitution et d'un système pluraliste bâti autour de valeurs et d'institutions incarnées par des représentants élus au suffrage universel.

Présidentielle en Somalie: la pression s'accroît

Depuis le 8 février, l'opposition ne reconnaît plus la légitimité de Mohamed Abdullahi Mohamed, le président sortant.

En effet, cette date signifie la fin de son mandat officiel mais aucune élection n'est prévue à l'heure actuelle. En septembre, un accord avait pourtant été signé pour fixer la date du scrutin au 8 février, mais le président sortant a annulé les élections pour cause d'affrontements armés et de désaccords entre les Etats fédérés.

Pire, des incidents armés ayant eu lieu le 18 février et ont été décrits par l'opposition comme des tentatives d'assassinats à leur encontre.

Depuis, des membres de l'opposition ont déposé des recours à l'ONU. À la suite de ceux-ci, le représentant de l'Union africaine et l'envoyé spécial de l'ONU se sont réunis pour faire un point à l'adresse des membres du Conseil de Sécurité.

Cet épisode vient fragiliser d'avantage une situation et insécurité préoccupante dans un pays fédéral qui a du mal à asseoir son autorité sur les Etats fédérés, à proximité de l'Etat autoproclamé du Somaliland, et alors que la menace djihadiste d'Al-Shabaab menace encore l'équilibre du pays. L'armée somalienne et les forces de la mission de l'Union Africaine en Somalie doivent ainsi opérer régulièrement contre la mouvance terroriste.

L'International Defence Exhibition & Conference (IDEX 2021) est un des plus importants salons de l'armement au Moyen-Orient, et surtout l'un des principaux salons d'armement à avoir été maintenu malgré la pandémie mondiale, à l'instar d'Euronaval en 2020 et du Bourget prévus initialement en juin 2021. Il s'est tenu aux Emirats arabes unis (EAU) en même temps que son corollaire naval NAVDEX. La France a été bien évidemment représentée par ses grands groupes industriels, mais aussi par plus d'une dizaine de PME et la ministre des Armées en personne.

Les EAU représentent en effet un partenaire stratégique majeur dans la région pour la France, que ce soit à la suite d'accords de défense signés dans les années 90, à la mise en place d'une présence militaire française permanente à compter de 2009, de l'implantation régionale du pays dans une région stratégique (guerre au Yémen, relations avec l'Iran), ou même comme importateur de matériels militaires français (5^e client de la France entre 2010 et 2019).

Outre les autres acteurs internationaux présents aux salons, comme les Etats-Unis, la Chine ou encore la Russie, on note également que les entreprises israéliennes ont été, malgré les restrictions dues au Covid-19, représentées pour la première fois. Cela fait suite aux accords d'Abraham signés en août 2020 qui normalisent les relations entre les deux pays. On compte en totalité près de 59 nations représentées et 900 exposants.

Cette édition a été l'occasion pour les EAU de passer en quelques jours plus d'une dizaine de contrats pour un montant total de plusieurs milliards de dollars auprès d'acteurs étrangers comme nationaux. On note par ailleurs que la base industrielle et technologique de défense émirienne continue son développement : Halcon, appartenant à Edge Group, a par exemple annoncé lors de cette édition son premier missile de défense aérienne, le SkyKnight.

La tenue de ces deux salons montre en quelque sorte que la pandémie mondiale n'altère pas entièrement les dépenses militaires. Un exemple de cet état de fait, outre ces salons, vient du dernier rapport de l'International Institute for Strategic Studies (IISS), le *Military Balance 2021*, publié pendant les salons, et qui pointe du doigt le fait que les dépenses militaires mondiales ont maintenu une même trajectoire ascendante de 2019 à 2020.

Présence française aux Emirats arabes unis (site du ministère des Armées) :

- Commandement : amiral commandant de la zone maritime de l'océan Indien (ALINDIEN) et commandant supérieur des forces françaises aux EAU (COMFOR FFEAU).
- Effectifs : plus de 600 militaires déployés en permanence.
- Entraînement et aguerissement : moyens mis en œuvre pour préparer au combat en milieu désertique et en milieu urbain avec le 5^e régiment de cuirassiers (RC).
- Missions : appuyer les moyens militaires français déployés dans le Golfe arabo-persique et dans l'océan Indien, politique de défense française dans l'océan Indien.